

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Vendredi 9 décembre 2022

ASSISTAIENT – Collège public : 4 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky
CC Canton de la Chambre	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC 3CMA	TITULAIRE	VAILLAUT Eric

ASSISTAIENT – Collège privé : 6 représentants

Structure	Représentant	Nom
ABATTOIR DE MAURIENNE	TITULAIRE SUPPLEANT	COVAREL Hubert FALCOZ Denis
GROUPEMENT AGRICOLE MNE	SUPPLEANT	MOUSSET Léonard
AURA ENTREPRISES	TITULAIRE	PARIS Florian
KOKOCINELLE	TITULAIRE	HILAIRET Gwenaël
PARTICULIER	TITULAIRE	REYNAUD Jean-Michel

ASSISTAIENT EGALEMENT : 2 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	EQUIPE LEADER	DARVES Béatrice ROMERO Christel

12 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 9 décembre 2022.

9 ayant voix délibérante (soit 56% des membres ayant voix délibérante) dont 5 appartenant au Collège Privé (55 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités LEADER
2. Transfert de crédits
3. Programmation de projets
4. Enveloppe complémentaire
5. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Actualités LEADER

Le contrat de Myriam NGUYEN, en charge de l'animation du programme depuis mai 2018 et participant à l'élaboration de la candidature LEADER 2021/2027, prend fin au 31 décembre 2022.

2. Transfert de crédits

Afin de pouvoir programmer les dossiers présentés ce jour, un transfert de crédit depuis la fiche action 2 vers la fiche action 1 est proposé et validé à l'unanimité des membres présents.

Sous-mesure	Fiche-action	FEADER post avenant n°2 post transfert n°1	Proposition de transfert	FEADER post avenant n°2 post transfert n°2
19.2	FA1 Production agricole	627 834 €	38 050,00 €	665 884,00 €
	FA2 Commercialisation en circuits-courts	709 516 €	-38 050,00 €	671 466,28 €
	FA3 Sensibilisation	74 218 €	0,00 €	74 217,72 €
19.3	FA4 Coopération	11 426 €	0,00 €	11 426,00 €
19.4	FA5 Animation et fonctionnement GAL	483 444 €	0,00 €	483 444,00 €
		1 906 438 €	0 €	1 906 438 €

3. Programmation de projets

Le comité de programmation vote à l'unanimité les montants de FEADER suivants :

- **Fiche action 1 : production**

Montant programmé ce jour : 41 398,60 € de FEADER

Projet : Réhabilitation d'un chalet d'alpage pour la production de fromage et la vente directe

Porteur : Commune de Montsapey

Cofinancement : Conseil Savoie Mont-Blanc

- **Fiche action 2 : commercialisation**

Montant programmé ce jour : 34 652 € de FEADER

Projet : Equipement pour l'affinage, le stockage et la transformation de produits fermiers locaux

Porteur : Chez Marcel & Fonsine

Cofinancement : Région AURA

Montant programmé ce jour : 28 309,84 € de FEADER

Projet : Installation d'un distributeur automatique

Porteur : SARL Aux Délices des Bergers

Cofinancement : Conseil Savoie Mont-Blanc

4. Enveloppe supplémentaire

La réponse de la Région à notre sollicitation d'enveloppe supplémentaire, attendue pour octobre, n'est pas arrivée au 9 décembre 2022.

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION

Vendredi 14 avril de 9h à 12h

Alexandre ALBRIEUX
Président du GAL Maurienne
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne



ANNEXE : ETAT D'AVANCEMENT AU 09/12/2022

Fiches actions		FEADER		SELECTION		PROGRAMMATION		CONSOMMATION		FEADER PROGRAMME ET PAYE		TOUS DOSSIERS		% conso	Enveloppe dispo post-avenant
		Total FEADER disponible au 09/12/2022		Montants validés en sélection	NB dossiers	Montants programmés	NB dossiers	Montants payés / sollicités dans demande de solde	NB dossiers	Montants réservés (prog + payé)	NB dossiers	Montants réservés (sélectionnés + prog + payé)	NB dossiers		
FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires	665 884,00 €	52 130,98 €	1	261 402,64 €	10	404 480,51 €	30	665 883 €	40	718 014,13 €	41	108%	- 52 130,13 €		
FA2 : Commercialiser les produits en circuits courts	671 466,28 €	42 015,52 €	1	167 144,55 €	10	492 908,99 €	25	660 054 €	35	702 069,06 €	36	105%	- 30 602,78 €		
FA3 : Sensibiliser à l'agriculture de montagne et ses produits	74 217,72 €	0,00 €	0	0,00 €	0	73 928,80 €	6	73 929 €	6	73 928,80 €	6	100%	288,92 €		
FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdès" en Italie	11 426,00 €	0,00 €	0	11 426,06 €	1	0,00 €	0	11 426 €	1	11 426,06 €	1	100%	0,06 €		
FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne	483 444,00 €	24 422,53 €	1	65 642,08 €	1	368 555,44 €	6	434 198 €	7	458 620,05 €	8	95%	24 823,95 €		
TOTAL	1 906 438,00 €	118 569,03 €	3	505 615,33 €	22	1 339 873,74 €	67	1 845 489 €	89	1 964 058,10 €	92	103%	- 57 620,10 €		

N.B. : Suite au solde de dossiers en sous-réalisation fin 2022, 34 375 € de FEADER sont à désengager, soit une enveloppe disponible ramenée à -23 245 €